

Plus aucun siège au Conseil prud'hommes de Gap en 2023-2025 pour l'économie sociale et solidaire



Depuis 2015, le Haut-Alpin Denis PHILIPPE préside la Chambre Régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur). Toujours attentif à ce qui se passe dans le département 05, il ne décolère pas depuis qu'il a appris que le Conseil des Prud'hommes de Gap, ne comptera aucun représentant des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la section Activités diverses.

La fin de 20 ans de représentation de l'ESS dans les Hautes-Alpes

Les élections des conseillers prud'homaux permettent d'avoir une mesure de la puissance des acteurs sociaux (patronat et syndicats), de la mobilisation et de la motivation des salariés et des employeurs. Depuis 20 ans, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont représentées au Conseil de Prud'hommes de Gap en section Activités diverses, dans le collège employeurs qui en compte cinq. Pour le mandat 2023-2025, aucun siège n'a été attribué pour la représentation de l'ESS.

« Pour avoir conduit en 2002 la première liste qui avait permis à l'élection de 2 représentants, le nombre avait augmenté depuis, passant à 3 conseillers en 2008 et jusqu'à cette année. Aujourd'hui, mon incompréhension est totale ! » déclare Denis PHILIPPE, qui souhaite faire entendre et comprendre ce résultat.

Le poids conséquent de l'ESS dans les Hautes-Alpes

Avec près de 6 400 salariés, soit 20.3% de l'emploi privé, portés par 850 employeurs, soit 1 emploi sur 5, l'économie sociale et solidaire occupe une place majeure de l'économie privée des Hautes-Alpes (le poids le plus fort au niveau régional). [La dernière note conjoncturelle publiée par l'Observatoire régional de l'ESS](#), indique que le département des Hautes-Alpes est un territoire rural où la proximité, la solidarité, la production locale de produits et services se traduisent par la mise en œuvre d'organisations coopératives, mutualistes et associatives mobilisant une part très importante de la population en termes d'emplois et de bénévolat.

[La Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire](#) est un acteur institutionnel qui est le référent légal et le porte-voix des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de la région Sud. **La CRESS est un mouvement d'entreprises qui réunit les associations, les coopératives, les fondations, les fonds de dotations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Ses missions sont inscrites depuis le 31 juillet 2014 dans la loi relative à l'économie sociale et solidaire. Agissant en véritable agrégateur de services pour ses entreprises adhérentes, la Chambre Régionale propose des appuis favorisant le développement et la consolidation de leur activité économique.